

LA DÉCLARATION SUR LA DOCTRINE DE LA JUSTIFICATION PAR LA FOI

Dieu nous sauve gratuitement indépendamment de nos mérites et nous appelle à témoigner.

Le 31 octobre 1999, avant d'entrer dans le 3ème millénaire l'Église catholique romaine et la Fédération luthérienne mondiale signait la Déclaration Commune sur la doctrine de la Justification. Cet accord historique, fruit d'un long dialogue théologique, a ensuite été ratifié par les représentants à l'échelle mondiale des Méthodistes, des Réformés et des Anglicans.



A la suite de quoi, en 2019, ces cinq grandes "communions" d'Églises mondiales ont publié un document commun "Unité visible et témoignage commun". Il réaffirme que les différences ne sont pas séparatrices et appelle à de nouvelles avancées pastorales selon le principe de Lund : "marcher ensemble, prier ensemble et travailler ensemble". Après cinq siècles de divisions, c'est un pas immense vers l'unité visible !

" Nous proclamons le Christ, qui nous appelle à témoigner de l'amour réconciliant et ressuscitant de Dieu à mesure que nous cheminons, prions et travaillons ensemble. "

La date du 31 octobre est retenue pour une célébration annuelle.